



SANTÉ SOCIAUX
ISÈRE

Depuis plusieurs mois, les professionnel.le.s de l'hôpital public et des établissements de Santé et de l'Action Sociale sont engagé.e.s dans un mouvement social afin d'exiger des pouvoirs publics les moyens nécessaires à une refondation du service public hospitalier, de notre système de Santé et d'Action Sociale.

Il est temps que de vraies négociations s'ouvrent ...

LE VENDREDI! 14 FÉVRIER

MOBILISONS-NOUS POUR OBTENIR :

- L'augmentation du budget consacré à l'hôpital, aux établissements sociaux et médico-sociaux ;
- La reconnaissance et la revalorisation des carrières ;
- Le recrutement immédiat de professionnel.le.s supplémentaires ;
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers ;
- L'arrêt des fermetures de services, d'établissements et des réouvertures de lits, partout où cela est nécessaire ;
- L'égalité d'accès, d'accueil et de prise en charge de qualité pour la population sur tout le territoire.



**DES MOYENS
POUR LA SANTÉ
ET LE SOCIAL!**

**LA RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS
ET DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL
SONT INDISPENSABLES POUR UNE PRISE EN
CHARGE BIEN TRAITANTE DES USAGERS !**

DROIT DE GRÈVE



Vous êtes couvert.e par un préavis national de grève.

La direction peut vous assigner pour assurer la sécurité des usagers (auquel cas vous devez venir travailler, mais vous pouvez vous déclarer « gréviste-assigné.e »).

Un débrayage d'une heure ou deux suffit pour vous compter gréviste.

La retenue sur salaire est proportionnelle au nombre d'heures de grève.

sante-sociaux-cfdt38.fr

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CFDT SANTÉ-SOCIAUX DE L'ISÈRE
Bourse du travail - 32, avenue de l'Europe - 38030 Grenoble Cedex 2
Tél. : 04 76 23 57 30 - Mail : syndicat-38@sante-sociaux.cfdt.fr